

**ACCUEILLIR ET INSCRIRE UN ENFANT DU VOYAGE
EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE 1^{er} DEGRE OU LE 2nd DEGRE**

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques susceptibles de recevoir et accueillir des enfants tsiganes et voyageurs au sein de leur établissement, aux RASED ainsi qu'aux inspections de l'éducation nationale des circonscriptions concernées.

Il a été élaboré à partir de plusieurs sources d'information et d'outils édités dans différentes académies (notamment Nancy, Dijon, Toulouse)

Chaque équipe pédagogique peut s'en inspirer pour élaborer sa propre stratégie d'accueil la plus adaptée à ses réalités.

Il s'agit surtout de porter notre attention sur la qualité de l'accueil réservé à ces enfants, quel que soit leur âge et leur mode de vie, itinérant, semi-sédentaire ou sédentaire.

<p style="text-align: center;">CONSEILS POUR L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS TSIGANES ET VOYAGEURS</p>

De nombreux obstacles matériels et culturels jalonnent le parcours scolaire des enfants du voyage. Les premiers contacts entre : l'école / les enseignants et la famille / l'enfant, détermineront souvent la qualité de l'intégration et par conséquent de la fréquentation scolaire. Les familles qui ont l'impression de ne pas être bien accueillies préféreront s'abstenir de scolariser leurs enfants. A contrario, elles seront prêtes à faire quelques kilomètres supplémentaires pour les emmener dans des écoles où leurs enfants ne seront pas "relégués" au fond d'une classe et où le dialogue pourra s'engager avec les membres de l'équipe éducative.

L'ACCUEIL, L'INSCRIPTION

Les dispositions légales et réglementaires prévoient que le maire de la commune de séjour des gens du voyage est tenu d'inscrire les enfants relevant de l'enseignement primaire.

Le directeur d'école, quant à lui, procède à l'admission des élèves dont les parents produisent un certificat d'inscription délivré par le maire dont dépend l'école.

Lors des démarches d'admission à l'école, il est nécessaire de faire preuve d'une relative souplesse avec les familles.

Outre le règlement des problèmes et papiers administratifs, ces premiers contacts peuvent être l'occasion pour faire visiter les locaux et expliquer leur fonction (classe, salle de sport, cantine, cour de récréation, toilettes ...), expliquer le fonctionnement de l'école (emploi du temps, activités extérieures, cantine, ramassage scolaire) présenter les différentes personnes qui seront susceptibles d'être en contact avec l'enfant et expliquer leur rôle (enseignant de la classe et de soutien, directeur, membres du RASED, aides éducateurs ...)

L'EVALUATION, L'ORIENTATION

Si l'enfant possède des documents scolaires (cahiers, évaluations, livret de suivi) provenant de la ou des dernières écoles fréquentées, il convient d'utiliser les indications qu'ils contiennent pour proposer rapidement une continuité pédagogique.

En l'absence de traces de la scolarité antérieure, il est nécessaire de procéder à une évaluation écrite et / ou orale qui sera consignée dans un outil de suivi pédagogique (qui peut être le cahier du jour de l'élève par exemple).

Un entretien oral semble, dans tous les cas, une modalité privilégiée pour favoriser les échanges et rassurer l'enfant. Il permet aussi à l'enseignant de prendre de l'information sur son niveau de langage, d'écriture, de compréhension ...

Attention toutefois à ne pas le transformer en interrogatoire qui pourrait être ressenti comme inquisitoire!

L'affectation se fera dans la mesure du possible dans la classe correspondant à la tranche d'âge de l'enfant, ce qui suppose un travail en pédagogie différenciée à l'intérieur de la classe et au sein de l'établissement.

Dans le cas où l'évaluation révélerait un trop fort décalage avec le niveau scolaire requis, il serait nécessaire de réfléchir au meilleur compromis possible entre l'âge de l'enfant et son intégration dans une classe.

En tout état de cause, c'est à l'équipe enseignante de choisir les modalités d'organisation pédagogique qui lui semblent les plus adaptées.

Les possibilités sont multiples et variées: scolarisation dans la classe correspondant au niveau scolaire pour certaines disciplines, intégration partielle en classe de niveau inférieur du même cycle pour les matières plus « sensibles » (lecture par exemple), passage en classe de soutien et / ou prise en charge par le RASED ...

Cette mobilité à l'intérieur de l'école ou du collège nécessite une coordination entre les enseignants concernés, une politique de cycle et de concertations et une certaine souplesse dans l'organisation.

Les modalités d'organisation pédagogique de l'accueil des enfants du voyage s'inscrivent au sein du projet global de gestion de l'hétérogénéité scolaire.

A ce titre, il serait souhaitable qu'elles fassent l'objet d'un **volet spécifique inscrit au projet d'établissement**, ce qui faciliterait en outre l'intégration des nouveaux enseignants et des remplaçants dans le dispositif choisi par l'équipe éducative.

L'INTEGRATION

1. En classe ordinaire:

Afin de faciliter l'intégration des enfants du voyage dans leur classe d'âge, il convient de :

- ▶ présenter les élèves de la classe et les enfants du voyage.
- ▶ éventuellement, constituer un groupe d'élèves "accueillants" en fonction de certains critères élaborés par la classe.
- ▶ sécuriser les enfants du voyage en prenant en compte leur besoin d'appartenance à une communauté

- ▶ éviter de séparer dans un premier temps les membres d'une même fratrie, en tous cas donner des points de repère en leur permettant des moments de regroupement (à la récréation ou en décloisonnement par exemple).
- ▶ entreprendre lors de leur arrivée, une activité nouvelle avec toute la classe pour qu'ils ne se sentent pas exclus.
- ▶ doter l'enfant du cahier du jour, outil conventionnel de la classe qui constitue un moyen valorisant et privilégié d'intégration au groupe.
- ▶ donner des responsabilités (organisation matérielle),
- ▶ favoriser les échanges entre les élèves (tutorat, reformulation de consignes ...)

Attention:

Les enfants ne répondent pas toujours au prénom de l'état civil ; ils ont en effet souvent un prénom d'usage (le lap ; ça peut être un prénom, un sobriquet ou un nom commun) dans la famille, qui représente leur identité de voyageur et qu'ils ne souhaitent pas forcément dévoiler à l'école.

2. D'autres modalités d'intégration:

Rappelons que la scolarisation des enfants du voyage ne relève pas de l'enseignement spécialisé.

S'il est vrai que leur scolarité souvent chaotique peut provoquer des retards (notamment en lecture), ceux-ci ne sont pas à interpréter en terme de déficience.

Sans passage en CCPE, il est donc illégal de scolariser ces enfants en CLIS ou SEGPA de collège.

Par contre, il est tout à fait envisageable de solliciter l'aide des membres du réseau pour évaluer le niveau scolaire de l'enfant et effectuer des interventions d'aide et de soutien, au même titre que pour d'autres enfants de la classe en difficulté.

3. En cas d'affluence massive ou d'impossibilité absolue de procéder à une admission à l'école:

En cas de manque de places disponibles dans l'école d'affectation, des dispositions légales permettent au directeur de faire des démarches auprès de ses supérieurs hiérarchiques afin de rendre possible l'accueil de ces enfants.

Plutôt que de regrouper systématiquement et de manière permanente tous les enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs dans la même classe, ce peut être l'occasion de dédoubler les classes et de travailler en groupes.

LE SUIVI SCOLAIRE

1. Contrôle de la fréquentation scolaire

La lutte contre l'absentéisme scolaire est une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative. Chaque élève a droit à l'éducation, qu'il soit soumis à l'obligation scolaire ou qu'il n'en relève plus. Ce droit à l'éducation a pour corollaire l'obligation d'assiduité qui est la condition première de la réussite et favorise durablement l'égalité des chances. Cette obligation s'impose à tous les élèves.

Les dispositions de l'arrêté du 8 août 1966, relatif au contrôle de la fréquentation, de l'assiduité et de l'obligation scolaires des familles sans domicile fixe, sont toujours en vigueur. Il convient, comme pour tous les autres enfants, d'être vigilant, d'avertir les familles en cas de problème et de signaler toutes absences non justifiées à qui de droit.

Au niveau du collège, l'établissement est le premier lieu de repérage des absences. C'est à ce niveau que la majorité des cas doit pouvoir trouver une solution. Au cours de la réunion des parents d'élèves en début d'année scolaire, les familles doivent être systématiquement informées des obligations qui leur incombent en matière d'assiduité de leurs enfants ; l'accent est mis sur l'importance de la fréquentation de toutes les activités organisées pendant le temps scolaire.

Une relation fondée sur le dialogue et l'échange doit alors être établie entre l'établissement (directeur, C.P.E, enseignant,...) et la famille, afin de trouver des solutions susceptibles de restaurer l'assiduité de leur enfant.

De part sa spécificité: entretien avec l'élève, visite à domicile, liaison avec les services extérieurs, le service social scolaire peut aider à une meilleure compréhension de l'élève et de ses difficultés.

Étant donné les causes multiples de l'absentéisme, l'équipe éducative veillera à rechercher avec les parents les solutions adaptées à chaque situation.

Lors de ces entretiens, le chef d'établissement veillera à informer les responsables de l'enfant sur les dispositifs d'accompagnement parental auxquels ils peuvent avoir recours.

Il conviendra de tout mettre en œuvre au niveau pédagogique pour faciliter le retour de l'élève dans l'établissement (P.P.R.E, P.A.I ...).

2. Les livrets de suivi scolaire

Des livrets de suivi scolaire ont été mis au point et expérimentés dans de nombreuses académies.

Leur vocation essentielle est de représenter une mémoire de la trajectoire scolaire de l'élève. C'est aussi un outil de communication avec la famille, sur des bases claires et explicites, contribuant à créer un climat de confiance réciproque.

Le livret de suivi scolaire constitue une modalité possible du suivi pédagogique, à utiliser quand il existe, mais ce n'est pas un outil pleinement satisfaisant. En effet, il ne circule pas bien volontairement ou involontairement, les enfants l'oublient dans la caravane ou le perdent. ...

La plupart du temps, il est perçu de manière négative par les familles et assimilé à un outil de contrôle de la fréquentation ou de "fichage" de leurs déplacements.

Dans le cas très répandu où les enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs ne sont pas en possession de ce livret lors de leur passage dans une classe, un bilan journalier rapide des activités et apprentissages peut être effectué et inscrit dans le cahier du jour. Le livret d'évaluation de cycle et les évaluations habituellement utilisées dans la classe et l'école peuvent également servir de lien et de suivi pédagogiques.

Dans tous les cas, il est souhaitable de développer les pratiques d'auto évaluation accompagnées par l'enseignant pour permettre à l'enfant de repérer ce qu' 'il a fait, ce qu'il sait faire, ce qui est facile ou difficile pour lui, de manière à pouvoir commenter et améliorer son travail.

SPECIFICITES CULTURELLES ET ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Il existe une forte influence des modèles culturels sur les formes d'apprentissage.

C'est ainsi que les difficultés scolaires rencontrées par les enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs relèvent avant tout d'un rapport spécifique:

- à l'école
- aux apprentissages scolaires
- à l'autorité
- au temps
- à l'espace
- à la langue orale et écrite.

Il s'agit, pour l'établissement d'accueil, de respecter l'éducation familiale, tout en offrant un lieu d'ouverture vers la société dans laquelle ces jeunes seront immergés.

A partir des spécificités culturelles tsiganes, nous pouvons dégager quelques orientations et pistes de travail didactiques et pédagogiques : quelques illustrations et exemples.

Perception de l'école

L'école est perçue comme une institution étrangère et sédentaire, menaçante parce que principal agent d'intégration pour une population qui tend à préserver son identité.

La « crainte » ou la méfiance reflètent la crainte d'une perte de l'autorité parentale, pouvant déstabiliser la cohésion du groupe.

- ▶ Respecter les populations tsiganes et leur identité de voyageur : éviter les jugements de valeurs sur le mode de vie itinérant, qui est un droit.
- ▶ Sortir de l'idée de transformer les enfants en petits « Gadjé »
- ▶ Les initier à la vie scolaire et aux apprentissages.

Attentes et demandes des familles

La plupart des familles de voyageurs conservent un souvenir négatif de leur vécu scolaire ainsi qu'un sentiment d'infériorité dans les domaines scolaires.

Leur demande de scolarisation est fonctionnelle, utile et rapide, pour permettre à leurs enfants de s'adapter au monde moderne tout en continuant à fonctionner dans un système de « débrouille », garant d'indépendance et objet de fierté.

- ▶ Tenter de valoriser les familles et de gagner leur confiance.
- ▶ Faire appel à des personnes qui peuvent établir plus facilement des liens, notamment en se rendant sur les terrains (personnes et organismes ressources).
- ▶ Employer un vocabulaire et un registre de discours compréhensibles, pour installer la communication.
- ▶ Susciter chez les enfants le désir d'apprendre à lire et à écrire, vœu explicite des familles.

Gadjo, Gadjé : synonyme de sédentaire terme utilisé par les voyageurs. Il se traduit par Gadjo chez les Manouches et chez les Roms, par Payo chez les Gitans.

Caractéristiques des apprentissages

Les apprentissages familiaux sont pratiques, basés sur l'imitation des aînés et s'effectuent en situation réelle et concrète. Si les filles apprennent leur futur rôle de mère, dès l'enfance, en s'occupant des plus jeunes et en effectuant les tâches ménagères, les garçons accompagnent leurs aînés dans toutes leurs activités (négoce, mécanique, musique, rempaillage, marchés....) auxquelles ils prennent peu à peu une part active. Les familles tsiganes sont donc souvent déroutées par les apprentissages scolaires décontextualisés et plus théoriques.

Il est donc important de partir des savoirs et savoir-faire des enfants, pour aboutir à un savoir théorique réinvestissable.

La construction d'apprentissages à partir du vécu de l'enfant: Le mode de vie itinérant permet aux enfants de développer certaines facultés de mémorisation, portant sur le repérage global de mots (ex : marques et types de véhicules, noms des principales villes de France) Ces compétences peuvent

facilement être transférées dans les apprentissages scolaires: discrimination visuelle, constitution d'un corpus de mots clés, géographie et repérages dans l'espace ...

Vie communautaire et émanation plurielle de l'autorité :

L'éducation des enfants tsiganes est à base d'autonomie, de confiance et de flexibilité. Elle est assurée par l'ensemble du groupe familial, respectueuse du rythme et de la liberté de l'enfant.

Il est indispensable de créer des passerelles entre les valeurs éducatives familiales et scolaires, qui entrent souvent en opposition.

Intégrer progressivement les enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs, au sein des règles de vie communes de la classe élaborées collectivement et qu'il conviendra de faire expliquer par les autres enfants de la classe.

► Mettre en place des tutorats.

► Donner des responsabilités à l'intérieur de la classe et de l'école.

Perception du temps:

- Le temps n'est pas vécu de manière linéaire, mais de façon cyclique: références à la succession des saisons, aux travaux et déplacements qui y sont associés: par exemple, les vendanges ou la cueillette des fruits.

- L'important est ce qui se passe ici et maintenant au fil du voyage.

- Les enfants sont marqués par un ancrage dans le présent et des difficultés d'anticipation.

- Les arrivées et départs sont imprévisibles et la durée du stationnement jamais connue à l'avance.

► Mettre en place des situations d'apprentissage sur le court terme (ex: des projets thématiques sur un temps limité)

Outiller l'enfant de manière à ce qu'il poursuive ces apprentissages après son départ (aide méthodologique)

Effectuer un travail sur la chronologie, la durée, le repérage du temps, la connaissance du calendrier, en fonction du vécu ou / et lors d'activités quotidiennes: météo, planning de responsabilités, emploi du temps, production de contes

Rapport à l'espace :

La référence centrale chez les voyageurs n'est pas l'espace géographique, mais plutôt un espace symbolique qui est celui de la parenté.

- ▶ Réaliser des représentations de l'espace familial, puis éloigné.
- ▶ Apprendre à s'y situer : plans, cartes, itinéraires empruntés, en relation avec le vécu ...

Rapport au langage et à la communication :

La plupart des enfants du voyage sont bilingues : ils parlent une autre langue dans la famille: langue manouche, rom, argot voyageur, selon leur appartenance communautaire

La société tzigane est une société de tradition orale, même si elle est actuellement de plus en plus immergée dans l'écrit.

La communication, fonction principale de la langue s'exerce dans une relation orale directe où émetteur et récepteur sont en présence.

- ▶ Prendre en compte le bilinguisme de ces enfants: respecter et valoriser la langue parlée dans la famille et la communauté.

Contrairement à la communication orale, l'écriture se trouve détachée du corps, du dialogue, du contact entre le locuteur et l'interlocuteur : elle est décontextualisée.

Ecrire c'est laisser des traces, s'inscrire dans l'espace et dans le temps, se dévoiler à la critique, s'engager, et donc fixer une parole éventuellement fautive, ou maladroite, dans le présent qui deviendra, au futur, du passé et donc une trace de ce qui n'est pas la vérité.

L'appropriation de l'écrit se fait donc de façon très parcellaire. Les Manouches y prennent ce qu'ils veulent, ce qui fait sens pour eux. Ils cessent leur apprentissage dès qu'ils estiment en savoir assez. La lecture pour eux se limite parfois à un simple déchiffrement car ils restent très attachés aux approches syllabiques, mais d'autre fois ils explorent avec aisance l'outil informatique car le travail sur ordinateur ne laisse pas de traces apparentes, comme si un des obstacles que rencontrent les Manouches dans l'écriture n'était pas tant les lettres et leur agencement que la trace immuable de leur présence.

- ▶ Privilégier l'usage de l'ordinateur et l'apprentissage du traitement de texte pour accéder à l'écrit